



BOURG



ÉCORESPONSABILITÉ

La Semaine européenne de réduction des déchets dans l'Ain

— 16 événements répartis sur le département : stands pratiques, conseils anti-gaspi, informations...

— 2 animations menées par Bourg Habitat, avec Tremplin :

- un atelier de couture
- une collecte de vêtements

Bourg Habitat
16 avenue Maginot
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 21 20 20
www.bourg-habitat.com

UN PAS DE PLUS DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Semaine européenne de réduction des déchets

Bourg Habitat s'associe au mouvement en sensibilisant ses collaborateurs à la gestion des déchets textiles.

PAR **EVELINE LINES PREVITALI**

L'é développement durable est un sujet que Bourg Habitat a décidé de prendre à bras le corps depuis de nombreuses années. **Les actions en faveur d'une économie écoresponsable se multiplient** : tri des déchets papier carton, diminution du chauffage, gestion de l'éclairage... Avec sa participation à la Semaine européenne de réduction des déchets organisée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Auvergne-Rhône-Alpes qui a eu lieu du 19 au 27 novembre, Bourg Habitat entend poursuivre cette démarche en s'attelant au sujet des déchets textiles.

Pour Géraldine Rigaudier, responsable communication, « le thème de cette semaine était l'occasion de renforcer nos liens



Géraldine Rigaudier

de partenariat avec Tremplin, association locale d'insertion. Avec leur concours, nous avons pu proposer un atelier couture, une visite du centre de tri et une collecte de vêtement.

L'idée est de sensibiliser les collaborateurs afin qu'ils se sentent responsables à leur échelle, que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice, en leur proposant des solutions simples à mettre en œuvre.

Nous sommes convaincus que c'est avec l'ensemble des petits pas que nous parviendrons à mettre en œuvre une démarche efficace de développement durable.

Les actions mises en place visent à interpeller les collaborateurs avec une approche solidaire et une prise de conscience des enjeux du tri du textile.» ■



PARTAGE

Un atelier couture : redonner vie aux vêtements

Le 22 novembre, entre 12 h et 13 h 30, les salariés volontaires ont pu se rendre dans l'atelier de confection de l'association Tremplin pour apprendre ou réapprendre les gestes simples parfois oubliés qui permettent de prolonger la vie d'un vêtement.

Coudre un bouton, raccommoder, transformer un chemisier usagé en une jolie pochette... Les participants ont eu la joie de découvrir leurs talents de couture avec un accompagnement

individualisé dispensé par quatre salariés de l'association Tremplin.

Conseils personnalisés, prise en main d'une machine à coudre ou encore astuces pratiques de couture : les collaborateurs de Bourg Habitat sont repartis confiants et déterminés à mettre en pratique les conseils prodigués.

Un geste fort de responsabilité et d'engagement en plus d'un moment agréable de partage et d'apprentissage. ■



À l'atelier couture dans les locaux de Tremplin, supervisé par les couturières de l'association.

Collecte de vêtements chauds

Du 18 novembre au 4 janvier, des bacs de récupération sont à disposition dans les locaux de l'agence au siège de la rue Maginot afin de faciliter l'action collective. Les collaborateurs sont invités à faire don des vêtements chauds dont ils n'ont plus usage. **Ceux-ci seront distribués aux personnes accueillies dans les centres d'hébergement hivernaux.**

Une vidéo retraçant le parcours des dons textiles au sein de l'association Tremplin est diffusée en interne afin de donner aux collaborateurs une vision des diverses étapes nécessaires au recyclage du textile.

Bon nombre de collaborateurs ont eu à cœur de s'associer à ce geste de solidarité. ■

À l'issue de la collecte, une pesée dans les locaux de Tremplin sera organisée le 5 janvier 2023. Les vêtements collectés seront ensuite redirigés vers les centres d'hébergement hivernaux de l'Ain gérés par Tremplin.

Les résultats de l'ensemble des actions réalisées dans l'Ain pour la Semaine européenne de réduction des déchets seront transmis à l'ADEME afin d'établir un bilan.